

Dans le cadre des opérations de recensement qui se dérouleront du 17 janvier au 16 février 2019, la Ville de Savenay recrute 16 agents recenseurs, pour la période du recensement ainsi que deux demi-journées début janvier

1) Missions

- Suivre les formations destinées aux agents recenseurs assurées par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et la Ville de Savenay,
- Se former aux concepts et aux règles du recensement,
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur,
- Déposer les questionnaires et inciter les habitants à répondre par Internet,
- Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par Internet,
- Relancer avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis,
- Rendre compte périodiquement de l'avancement de son travail et restituer les questionnaires renseignés,
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents.

2) Profil

- Niveau d'études requis : baccalauréat
- Capacité d'assimilation (assimilation rapide des règles élaborées par l'INSEE en matière de recensement),
- Capacité d'organisation de façon optimale des tournées (sens de l'orientation et méthode),
- Aptitudes relationnelles : l'agent recenseur doit être à l'aise dans les contacts avec la population. Il devra convaincre, souvent rassurer, aider certaines personnes à remplir les questionnaires,
- Neutralité et discrétion pour respecter la confidentialité des informations recueillies,
- L'agent recenseur ne doit pas avoir subi de condamnations figurant au bulletin n° 2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions,
- Permis B et véhicule personnel exigés.

3) Informations sur le poste

- Prévoir 2 demi-journées de formation début janvier (7 et 14/01/2019) et du temps pour la reconnaissance de son secteur,
- Période de recensement : du 17 janvier au 16 février 2019,
- Grande disponibilité quotidienne : collecte et restitution des questionnaires en journée mais également en soirée, travail obligatoire le mercredi et le samedi,
- Pas de congé pendant toute la durée de la collecte,
- La base de la rémunération des agents recenseurs s'effectuera en fonction du nombre d'imprimés dûment remplis (collectés ou par Internet).

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

- Mme Rachel MOINAUD, directrice juridique et des services à la population, au 02 40 58 39 39.

Les lettres de motivation manuscrites et les CV sont à adresser jusqu'au 12 octobre 2018 à :

M. le Maire de Savenay
2 rue du Parc des Sports
44260 SAVENAY

par voie postale ou par courriel à : mairie@ville-savenay.fr